



Comité des infirmières et infirmiers auxiliaires (CIIA)

Volume 5, n° 2 - Été 2008

## NOUVELLES DE L'OIIAQ

### – **Le Règlement sur les stages et cours de perfectionnement pouvant être imposés aux infirmières et infirmiers auxiliaires**

En octobre dernier, l'Office des professions du Québec (OPQ) a approuvé ce règlement adopté par l'OIIAQ, lequel est entré en vigueur le 22 novembre 2007. Ce règlement réduit de 5 ans à 4 ans le délai pouvant donner lieu à l'imposition d'un stage ou d'un cours de perfectionnement. De même, il a ajouté une situation pouvant y donner lieu lorsque l'infirmière auxiliaire n'a pas exercé la profession pendant au moins 400 heures au cours des 4 dernières années.

Ainsi, un stage ou un cours peut être imposé à une personne qui :

1° s'inscrit au tableau plus de quatre ans après avoir obtenu son permis ou après la date à laquelle elle avait droit à la délivrance d'un tel permis ;

2° s'inscrit au tableau après en avoir été radiée ou après avoir fait défaut d'y être inscrite pendant une période de plus de quatre ans ;

3° a exercé sa profession pendant moins de 400 heures au cours des quatre dernières années de son inscription au tableau de l'Ordre.

Cette dernière situation est nouvelle et devrait permettre de vérifier plus facilement à l'aide d'une norme objective, si la personne a exercé, de façon significative, la profession d'infirmière auxiliaire.

### – **Révision du programme de formation SASI**

À la suite de nombreuses discussions, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) nous a confirmé l'intégration de la formation théorique et pratique en soins mère-nouveau-né, pédiatrie ainsi que la formation requise pour exercer les nouvelles activités dans le domaine de la thérapie intraveineuse. Le MELS devrait être en mesure de compléter la révision du programme afin d'en permettre l'implantation dès janvier 2009.

### – **Journée de l'infirmière auxiliaire 5 mai 2008**

Le 5 mai 2008, les infirmières auxiliaires ont célébré leur journée sous le thème *Les infirmières auxiliaires... des partenaires essentielles*. En plus du matériel promotionnel acheminé dans les établissements, l'Ordre a contribué à la tenue des activités en accordant une aide financière de 38 250 \$ répartie dans 285 établissements publics et privés.

Nous souhaitons remercier particulièrement les infirmières auxiliaires qui organisent les activités du 5 mai et font de cette journée un succès.

### – **Congrès**

Le congrès de l'Ordre s'est tenu les 4 et 5 juin derniers au Château Mont-Sainte-Anne à Beauport. Plus de 550 infirmières auxiliaires ont participé à l'événement. La conférence principale intitulée *L'infirmière auxiliaire : une partenaire essentielle pour le respect des droits des patients* a été présentée par M<sup>e</sup> Jean-Pierre Ménard, avocat spécialisé en droit de la santé.

Les congressistes ont également assisté à un atelier sur *Le rôle des infirmières auxiliaires auprès des aînés en perte d'autonomie* présenté par M. Philippe Voyer, inf. professeur agrégé à l'Université Laval. L'autre atelier, intitulé *Une expérience gagnante de collaboration interprofessionnelle entre infirmières auxiliaires et infirmières* a été présenté par M<sup>mes</sup> Michelle Nadon, directrice des soins infirmiers à l'Hôpital Juif de réadaptation et Truc Huynh, infirmière clinicienne au CSSS de la Montagne. Les présentations du congrès sont disponibles sur le site de l'OIIAQ au [www.oiiq.org](http://www.oiiq.org).



## – Prix Charlotte-Tassé

Dans le cadre de son congrès, l'Ordre décerne le prix d'excellence Charlotte-Tassé, à la mémoire de la fondatrice de la première école d'infirmières auxiliaires. Cette année, ce prix a été remis à M<sup>me</sup> Mariette Labrecque qui est infirmière auxiliaire depuis plus de 25 ans et exerce actuellement sa profession au CSSS de la Vieille Capitale, plus particulièrement à l'Hôpital général de Québec.

## – Assemblée générale annuelle

Plus de 200 infirmières auxiliaires ont participé à l'assemblée générale annuelle. À cette occasion, le président de l'Ordre, M. Régis Paradis, a présenté son rapport d'activités qui sera reproduit intégralement dans la revue *Santé Québec* du mois d'août 2008.

## NOUVELLES DU MSSS

### – Présence du Ministre de la santé au congrès de l'OIIAQ

Lors du congrès de l'Ordre, le ministre de la Santé et des Services sociaux M. Philippe Couillard, a rencontré les infirmières auxiliaires. Il en a profité pour annoncer l'octroi d'une somme de 2 millions \$ en support à la formation des infirmières auxiliaires portant sur la contribution à la thérapie intraveineuse. Le ministre a également confirmé la nécessité de revoir la composition des équipes au bloc opératoire et d'y introduire des infirmières auxiliaires, et ce, à très court terme. Devant plus de 550 infirmières auxiliaires, il a insisté sur la nécessaire collaboration interprofessionnelle devant exister notamment entre infirmières et infirmières auxiliaires afin d'améliorer à la fois la qualité et la disponibilité des soins requis par la population.

## NOUVELLES DES CIIA

### – Colloque CIIA

Le 4 juin dernier, s'est tenu, sous le thème *Améliorer la qualité de sa pratique professionnelle*, le 2<sup>e</sup> colloque à l'intention des membres des comités d'infirmières

et infirmiers auxiliaires (CIIA). Près de 240 infirmières auxiliaires, membres des CIIA, y ont assisté.

Tout d'abord, le D<sup>r</sup> André Garon, directeur à la direction de la qualité au MSSS a présenté une conférence portant sur les enjeux et défis en matière de prestation sécuritaire des soins et services. Par la suite, M<sup>mes</sup> Johanne Séguin et Ann Bélanger, respectivement présidentes des CIIA du CSSS Haut-Richelieu-Rouville et du CSSS Portneuf, ont partagé leur expérience avec leurs collègues en présentant une conférence intitulée *Le rôle du CIIA au sein de l'établissement*. Enfin, M<sup>mes</sup> Agnès Gaudreault, directrice des soins infirmiers au CSSS de la Vieille Capitale et Johanne Salvail, directrice des soins infirmiers à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, ont présenté une conférence sur la collaboration interprofessionnelle. Les présentations du colloque sont disponibles sur le site de l'OIIAQ au [www.oiiq.org](http://www.oiiq.org).

### – Commissions infirmières régionales

Le 17 avril dernier, l'Ordre a réuni les infirmières auxiliaires qui siègent aux différentes commissions infirmières régionales (CIR). Deux excellentes conférences ont été présentées par M<sup>me</sup> Sylvie Hains, à la direction de la planification et des soins infirmiers du MSSS, concernant les travaux de la Table de concertation et par M<sup>me</sup> Sylvie Charbonneau, directrice de la gestion du changement et de la mise en œuvre du Dossier santé Québec.

## AUTRES NOUVELLES

### – Des outils de formation et d'information pour prévenir et agir contre l'immobilisation

Le CSSS du Nord de Lanaudière a élaboré une trousse complète de formation et d'information afin de sensibiliser les intervenants ainsi que les personnes âgées hospitalisées ou hébergées et leurs proches à l'importance de la mobilité.

Pour obtenir des informations supplémentaires sur ce matériel, communiquez avec M<sup>me</sup> Francine Garneau à la Bibliothèque du personnel du CSSS du Nord de Lanaudière au 450 759-8222, poste 2326 ou par courriel à [francine\\_garneau@ssss.gouv.qc.ca](mailto:francine_garneau@ssss.gouv.qc.ca) en spécifiant que vous faites référence à la campagne de prévention du syndrome d'immobilisation.

